LE CANADA DANS LE MONDE CONTEMPORAIN

Estraits d'un discours adressé le 4 février 1958 par le secrétaire État aux Affaires extérieures, M. Sidney E. Smith, aux membres de la Chambre de commerce de Hamilton (Ontario).

nds, ... Il y a quelques semaines, j'ai eu l'hondre de dessister, à Paris, à la réunion des chefs de gouvernements de l'OTAN. On sait que oution de moment, était grave pour les destinées de soit ce organisme, car nous étions au lendemain uter d'extraordinaires démonstrations de la puis-saice technique et scientifique des Soviets. che diffétait évident qu'il nous fallait consolider et perfectionner nos lignes de défense militalre, tout en adoptant, sur le terrain de la sunis lute psychopolitique, une attitude plus fékible quant à la nécessité de négociations sillagarec le monde soviétique.

faver

Sati Mais comment combiner ces objectifs en cle. un programme cohérent? En effet, l'établissement d'un réseau de défense ne s'harmonise que malaisément avec des projets de négociations pacifiques. A la veille même de la répnion, des pessimistes demandaient com-ment l'OTAN se dégagerait de l'infériorité où l'avait plongée l'apparition du spoutnik I et du spoutnik II? Si nous brandissions un a faibuclier de protection, pouvions-nous en u sujimme temps tendre la main en signe de ibonne volonté?

députe la fort la mon sens, le succès inconstestable de la sont la mon sens, le succès inconstestable de la NA). (réunion a été prouvé par le communiqué de ocasilactor d'OTAN; ces deux documents, rédigés d'un occasilactor d'unanime, établissent notre volonté in branlable de défendre notre sécurité, mais aussi notre sincère désir d'entamer avec la aussi notre sincère désir d'entamer avec la

réfugieRessie des négociations de paix. Les gouverla situnements de l'OTAN ont su marier souplesse coût et fermeté, et trouver ainsi la formule qui, situatise on moi, est la seule raisonnable.

hu cours des semaines passées, le monde permi octidental s'est interrogé sur l'attitude à permi adopter au cours de négociations possibles vinstrude m'étendre quelque peu là-dessus. Tout d'abord, je tiens à établir sans l'ombre d'un pensible dute que le Canada est un membre loyal de opensibilitation de control de la control de est fort claire. Nous nous rendons parfaitedans in the compte du péril qui nous menace. Nos cributi programmes de défense prouvent assez que sous dans sommes prêts à consentir, demain comme sur d'aujourd'hui, aux sacrifices considérables, uivaut dans des pays libres comme le Canada, que det sacrifices d'une telle envergure sont posdans des pays libres comme le Canada, que des sacrifices d'une telle envergure sont posaus pays De fabaltes. En disant cela, je songe aux pays De fabaltes, et à diverses nations de l'Europe ecrétal octidentale: Allemagne de l'Est, Pologne, position de l'Europe et l'Est, Pologne, position de l'Est, Pologne, pologne, pologne, pologne, pologne, pologne, p

que, mais il leur reste l'espérance qu'un jour peut-être justice pourra être faite.

Sans doute, nous est-il permis d'éprouver de la sympathie et de l'indignation. Mais, même si elles sont spontanées et sincères, indignation et sympathie ne sauraient suffire. Il nous revient, en 1958, de peser le degré et d'évaluer la nature du risque soviétique, de l'étudier en fonction des diverses régions de l'univers, d'observer son évolution et de découvrir des moyens nouveaux d'y parer.

C'est à cette tâche compliquée que nous devons nous consacrer, nous tous qui apparte-nons au monde occidental. Serrons nos rangs, mais élargissons nos horizons. A l'issue de la réunion de l'OTAN, les représentants des pays membres se sont déclarés disposés à examiner toute proposition (quelle qu'en soit l'origine) visant à un désarmement général ou partiel".

Une première proposition dans ce sens a été soumise par la Pologne, et appuyée par l'Union soviétique. Elle prévoit la création, en Europe centrale, d'une zone tampon, interdite aux armes nucléaires. Le premier ministre du Canada a récemment écrit à M. Boulganine, pour lui dire que, tout en examinant les commentaires du chef d'Etat soviétique sur la proposition polonaise, le Gouvernement canadien allait étudier cette proposition de concert avec ses alliés. Le premier ministre a souligné en outre que la portée du projet serait déterminée en grande partie par l'étendue du programme d'inspection et de contrôle qu'accepteraient les intéressés. Cette réserve est marquée au coin du bon sens; où en serions-nous en effet, si nous ne pouvions être sûrs que toute entente conclue sera suivie d'une mise en œuvre concrète?

Le Conseil de l'OTAN étudie soigneusement à l'heure actuelle l'éventualité d'un désarmement "régional". Il est évident que la proposition polonaise n'est acceptable qu'avec des remaniements sérieux; mais elle nous sert de base d'étude. Le soin même que les pays de l'OTAN apportent à scruter ce projet illustre de manière éclatante le fait que leur association est loin d'être un instrument purement politique, servant unique-ment des desseins d'ordre militaire.

Nous aborderons l'examen de la proposition polonaise dans un esprit de critique constructive. Qu'importe la source de cette proposition? Elle a été formulée: cela nous suffit. Nous espérons que de cet examen commun dériveront des conceptions et des programmes fructueux que le bloc soviétique aura loisir d'étudier à son tour. Seul un effort concerté des deux parties en présence peut nous per-mettre de progresser. Cette besogne préliminaire, cet échange de vues prudent mais